



académie
Rennes



direction des services
départementaux
Finistère
Éducation
nationale
Circonscription
Quimper nord

Réseau Réussite Scolaire
Quimper - Kermoyan

Sommaire

n°4

inforéseau



le périodique du RRS Quimper - Kermoyan

Février 2014

- ➔ L'actualité de l'éducation prioritaire
- ➔ Le RRS en actions :
 - ◆ Education au respect mutuel
 - ◆ Les usages d'Internet
- ➔ Un partenaire : le Cucs, Contrat urbain de cohésion sociale
- ➔ Les nouveaux programmes

collège
Max Jacob



académie
Rennes
Éducation
nationale



Refonder l'éducation prioritaire

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École définit un objectif essentiel : **ramener à moins de 10 % les écarts de réussite scolaire** entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres élèves de France.

Le plan pour refonder l'éducation prioritaire a été présenté, le 16 janvier 2014, par Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, plan élaboré conjointement avec George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, et en relation avec François Lamy, ministre délégué en charge de la ville.

Les *Réseaux de réussite scolaire* (RRS) changeront de nom et deviendront des *Réseaux d'éducation prioritaire* (Rep). Deux types de Réseaux vont co-exister : les Rep (Réseaux d'éducation prioritaire) et les Rep+ (Réseaux d'éducation prioritaire les plus difficiles).

La refondation de l'éducation prioritaire démarrera au cours de l'année 2014-2015 dans une centaine de réseaux parmi les plus difficiles, et entrera en vigueur sur l'ensemble des réseaux concernés à la rentrée 2015.

Elle sera déclinée en 3 axes et 14 mesures :

- **Axe 1 : centré sur l'élève (de la maternelle au lycée),**
 - la scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans chaque réseau,
 - Plus de maîtres que de classes dans chaque école,
 - un accompagnement continu jusqu'à 16h30 pour les élèves de 6^{ème},
 - l'extension du dispositif D'Col* dans tous les collèges,
 - développer l'ambition et la curiosité des élèves pour les aider à construire leur parcours,
 - le développement d'internat de proximité pour les collégiens ;
- **Axe 2 : centré sur les enseignants :**
 - du temps pour travailler ensemble,
 - un grand plan de formation continue et d'accompagnement,
 - des incitations fortes pour stabiliser les équipes ;
- **Axe 3 : centré sur le pilotage des réseaux, les parents, et le climat scolaire :**
 - des projets de réseau pérennes construits sur la base des meilleures pratiques,
 - un fonds académique pour financer des actions pédagogiques et l'animation des réseaux,
 - un accueil des parents, chaque matin, pour mieux les associer à la vie de l'école,
 - 500 assistants de prévention et de sécurité supplémentaires pour améliorer le climat scolaire,
 - un infirmier scolaire supplémentaire dédié aux écoles et un assistant social, dans les réseaux les plus difficiles.

- ➔ Vidéo : discours de Vincent Peillon du 16 janvier 2014
- ➔ Document : Refonder l'éducation prioritaire (Education.gouv)
- ➔ Référentiel pour l'éducation prioritaire (Eduscol)

suite ➔



Éducation au respect mutuel

Sur l'axe de la réussite des parcours de l'élève, plusieurs actions relatives aux respects sont mises en œuvre.

La semaine du 27 au 31 janvier les 60 élèves de CM2 et les 163 élèves de 4^{ème} du Réseau de réussite scolaire ont eu une intervention conjointement animée par le Centre d'information des droits des femmes et des familles (Cidff) et les infirmières scolaires, Christine Loy (collège) et Myriam Guyard (écoles).



Photo RRS

CM2 Paul Langevin,
Préparation de jeux de rôle

L'objectif était de permettre à chacun de s'exprimer sur ses représentations des relations entre filles et garçons, d'aborder les notions de consentement, de limites, de réputation, de respect, et de prévenir les comportements violents.

Cette action a été financée par le Contrat urbain de cohésion sociale Cucs.

➔ L'enseignement de l'égalité filles-garçons sur le site education.gouv

Les usages d'Internet et des écrans

Dans le cadre du contrat d'objectifs du Réseau de réussite scolaire de Quimper-Keremoisan, une action spécifique sur les usages d'Internet et des écrans est proposée tous les ans à l'attention des élèves et de leurs parents.

L'association Calysto est intervenue, les 6 et 7 février, auprès des 60 élèves de CM2 et des 167 élèves de 6^{ème} ainsi que le jeudi soir à 18h30 auprès des parents et des enseignants.

Les objectifs de cette action étaient d'aiguiser le sens critique des enfants et adolescents vis-à-vis d'Internet et de ses contenus, d'éveiller leur curiosité afin de diversifier leurs pratiques, de les sensibiliser aux risques encourus et les aider à développer une démarche morale et citoyenne.

C'était aussi l'occasion d'informer, d'accompagner et de rassurer les parents et les enseignants autour des enjeux et des risques liés à l'utilisation d'Internet, de développer la réflexion autour d'une approche pédagogique complémentaire entre les usages numériques à l'école et les usages domestiques et de répondre aux problématiques concrètes de chacun.

Cette action a été financée par le Cucs.

➔ A lire pour s'informer :
[Rapport 2012 du défenseur des droits des enfants](#) : enfants et écran, grandir dans le monde numérique

suite ➔



Le Cucs

Contrat urbain de cohésion sociale

Signé début 2007, le Contrat urbain de cohésion sociale est historiquement lié au quartier de Kermoysan.

Kermoysan est typique des Zones urbaines prioritaires (Zup) des années 1960-1970, avec son uniformité architecturale et sa concentration de logements sociaux. En 1981, le quartier est désigné en Zone d'éducation prioritaire (Zep). Il passera en Zone urbaine sensible (Zus) en 1996. En 2005, la Ville de Quimper et l'Etat, dans l'objectif d'une cohésion sociale au niveau de l'agglomération, ont élaboré un Projet de rénovation urbaine (Pru) pour le quartier. C'est dans cette dynamique que sont mis en place, en 2006, le Dispositif de réussite éducative (voir Inforéseau n°3), l'Atelier santé ville (ASV) puis le Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

Le Cucs est co-présidé par le préfet du département et le maire de Quimper ; il réunit le département du Finistère, Quimper-communauté, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Office public de l'habitat (Opac) et l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). Signé jusqu'en 2014, ce Contrat est actuellement en renégociation dans le cadre de la politique de la Ville.

Le Cucs assure la cohésion des interventions sur Kermoysan, partage la connaissance de ce territoire avec ses partenaires, finance des actions à destination de ses habitants.

Le Cucs est, à ce titre, un partenaire essentiel du *Réseau de réussite scolaire de Quimper-Kermoysan* (RRS) ; il finance une partie des actions du Contrat d'objectifs du RRS, par exemple le séjour d'intégration des élèves de 6^{ème}, la journée portes ouvertes du collège, les projets « Respect filles/garçons », les projets « Éveil aux sens artistiques et créatifs », le parlement des enfants.

- ➔ Cucs : Quimper communauté
- ➔ Fiche RésO Ville
- ➔ Observatoire national des zones urbaines sensibles

Nouveaux programmes à l'école

Le rapport de synthèse nationale suite à la consultation nationale sur les programmes de l'école primaire est disponible sur le site education.gouv.fr.

M. Peillon, ministre de l'Éducation nationale, a demandé au Conseil supérieur des programmes que les nouveaux programmes entrent en vigueur à la rentrée 2015 pour la maternelle et 2016 pour la première année de chaque cycle de l'école élémentaire et du collège.

Le calendrier scolaire officiel est disponible sur le [site education.gouv](http://site.education.gouv)